

# L'in Sudmersible

Journal de liaison des CTC

Fédération SUD PTT 23 rue de la mare 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

Avril/Mai 2004

## Se mettre en ordre de bataille...

E  
D  
I  
T  
O

Lors d'une commission d'échange stratégique, le Président de La Poste a donné son point de vue sur la politique menée dans le courrier et notamment la restructuration des centres de tri. Les informations quant à la réduction du nombre de centres de tri sont confirmées. Création d'une vingtaine de centres au niveau national (créations), quelques dizaines au niveau régional (reconstruction ou redéploiement), quelques centaines au niveau local (créations) et des plates-formes de proximité (reconstruction ou redéploiement). En tout, quatre types de centres. Tous ces centres seront sur un seul niveau, les centres sur plusieurs niveaux sont amenés à disparaître dans les années qui viennent. L'implantation des plates-formes d'intérêt national sera connue cet été, celle des plates-formes régionales et locales été 2005. Les plates-formes de proximité assureront la collecte et la distribution. La direction du courrier se donne 18 mois de négociations pour parvenir à un plan final et propose d'ores et déjà le 8 juillet pour une synthèse après plusieurs rencontres avec les organisations syndicales en bilatérales ou plénières. Pour faire passer son plan d'industrialisation et de mécanisation des centres, elle met en avant de nouveaux métiers (500 chefs de quai dès 2005), plus de promotions, une carrière plus attractive et des conditions de travail améliorées. Discours déjà entendu lors du projet Mach 2000 qui devait amener la création de nouvelles fonctions. C'est tellement vrai qu'aujourd'hui 80% du personnel se retrouve en classe I !!!

L'exemple des restructurations en Ile-de-France qui ont démarrées depuis quelques années ont montré à quel point les belles promesses de La Poste en termes de reclassement, de souci de la vie familiale des agents, de protection des plus fragiles, de meilleur déroulement de carrière et d'amélioration des conditions de travail restent des promesses et rien de plus. On ne compte plus les reclassements forcés, les collectifs de travail éclatés, les conséquences désastreuses sur la vie familiale de chacun-e. Tout ça pour atterrir dans des lieux de travail déshumanisés, en zone industrielle, avec des horaires atypiques et des conditions de travail dégradées. Le pire de tout, c'est que malgré ces restructurations, la qualité de service tant vantée par les dirigeants de La Poste ne s'en est pas trouvée améliorée, bien au contraire...

C'est pourquoi, aujourd'hui, il n'y a aucune raison de croire que le schéma directeur du courrier ne sera pas du même tonneau que celui pratiqué en Ile-de-France. La Poste a déjà commencé ces mauvais coups comme à Rennes-Airlande, St-Brieuc, Argentan, Dijon, Guéret, Brive...

Et les négociations n'ont pas encore commencé...

**Pour toutes ces raisons, la fédération SUD-PTT appelle le personnel des CTC à rester extrêmement vigilant sur ce qui se passe dans les centres et à mettre en place des coordinations régionales afin de ne laisser aucun centre isolé.**

**Le moment est venu de construire un rapport de force à la hauteur de l'attaque et le plus unitaire possible dans les centres. SUD y travaille et commence à discuter avec les autres forces syndicales pour organiser une action nationale. Ce n'est que par l'action que nous pourrons nous faire entendre et faire aboutir nos revendications.**

N°10

## **Valence CTC :**

### **des avancées pour les contractuel(le)s**

Depuis plusieurs années, les ACOs sont une aubaine pour La Poste. Bien moins chers que les fonctionnaires, la boîte les a mis à toutes les sauces : horaires pourris, temps partiels imposés, licenciements abusifs, etc... Oui mais voilà ils ont aussi des droits qui découlent directement du code du travail. Et La Poste a du mal à l'accepter : ça l'emmerde !

La section SUD de Valence CTC s'est attaquée au droit de grève pour les ACOs. En cas de grève, contrairement aux fonctionnaires, les contractuel(le)s ne sont pas soumis à la règle du 1/30ème. La retenue doit être proportionnelle à la durée de l'arrêt de travail (jugement de Vannes). Ainsi le 27 mars 2003 nous lançons un préavis d'une heure pour les contractuels de l'entrepôt jour. La direction départementale nous avait confirmé la légalité du préavis ainsi que la retenue d'une heure pour le personnel concerné. En 2004 la séparation courrier/grand public nous fait changer d'interlocuteur. C'est le directeur de la DOTC Loire-Vallée du Rhône qui confirme cette application. Une note en ce sens va être envoyée à tous les syndicats de la DOTC. Un outil important entre nos mains, servons-nous-en !!!

### **Une autre satisfaction : l'Indemnité de Congés Payés (ICP) pour les ACOs**

Là aussi, le code du travail doit s'appliquer : le calcul de l'ICP se fait sur le salaire brut et toutes les primes. Bénéficiant d'une info des collègues des Bouches-du-Rhône, il apparaissait que les heures de nuit n'étaient pas prises en compte dans ce calcul. Nous avons initié des requêtes pour le personnel ACO du CTC. Déjà le CIGAP, dans une réponse à un collègue, reconnaît l'oubli. Il va même plus loin puisque toutes les IEV (Indemnités Eventuelles) seraient concernées. Une offre lui a été faite avec effet rétroactif sur deux ans ! Qu'on se le dise !!!

## **Rennes-Airlande : 22 jours de grève**

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le CTC de Rennes-Airlande en est à son 22ème jour de grève contre les suppressions d'emploi, la mise en place de nouveaux régimes de travail et la détérioration des conditions de travail qui vont avec. Le mardi 6 avril, une rencontre a eu lieu avec la direction du centre de tri. Malgré la proposition d'un compromis par le syndicat Sud-PTT, il n'y a eu aucune négociation. Ce compromis consistait à limiter la baisse des positions de travail en 2 nuits sur 4 et à geler les effectifs totaux (jour + nuit) au niveau où ils étaient au 31 décembre 2003, soit 381 emplois. Refus total de la direction qui veut passer d'une logique de service à une logique industrielle avec flux tendu et réduction des coûts. Dans cette optique, tout régime de travail qui ne cadre pas avec cette logique doit disparaître... Le jeudi 8 avril, 90% du personnel (nuit + jour) était gréviste.

**Dernière minute :** Depuis le 14 avril à 20h, le CTC est bouclé et gardé par des vigiles accompagnés de chiens. Cela veut dire que la direction interdit à SUD-PTT l'accès à ses locaux syndicaux alors que la plupart des documents de suivi des négociations s'y trouvent. Dans ces conditions le centre est quasi-paralysé, la direction faisant le choix de contournement par des centres parallèles. Une très brève rencontre a eu lieu le jeudi 15 avril entre SUD et CGT et les seuls représentants de la direction du centre. Ceux-ci n'étant plus «qualifiés» pour négocier ont renvoyé les syndicats à une réunion le vendredi 16 à 10H. Les services de nuit (2/4 et 22/6) ont reconduit la grève à 80% dans la nuit de jeudi à vendredi. A suivre...

**Solidarité financière : Syndicat SUD-PTT 35, boîte postale n° : 90267, 35202 Rennes Cedex 2 avec mention «soutien grève Airlande» au dos du chèque.**

## **Roissy CAP : reclassement en panne**

Après une période euphorique où la direction gonflait les chiffres pour donner l'impression d'être redoutablement efficace, la machine à reclasser marque le pas : une bourse d'emplois quasiment vide (à force d'en supprimer partout) et, malgré la présence de 2 CMOPs sur le centre, il reste 180 agents à reclasser au 1er avril. De plus, une politique nouvelle en matière de reclassement se met en place :

- demande de CV plus lettre de motivation qui peut déboucher sur un entretien d'embauche
- entretien d'embauche semblable à un oral de VPP (interrogatoire de 45 mn par des cadres)
- maintien d'une pression psychologique sur l'agent en ne lui disant pas dès la fin de l'entretien s'il est pris ou pas (délai jusqu'à 2 mois)

Au moment où la direction du courrier veut mettre en place son schéma directeur en supprimant des dizaines de centres et parle du projet social, ces manières de faire nous donnent une idée de ce qu'elle entend en matière d'accompagnement !

## **Paris Nord Gonesse : le point après l'ouverture...**

Nos grands directeurs ont fait de Paris Nord Gonesse leur vitrine technologique. A grand renfort de communication en direction du personnel, comme des médias, ils brossent un tableau idyllique de nos conditions de travail et nous présentent comme les champions de La Poste face à la concurrence.

Mais, contrairement à ce qu'écrit le directeur dans la préface du livret d'accueil du CTC, c'est bien plus des hautes sphères directoriales de la Poste que PNG est né et beaucoup moins de groupes de travail ou de «chantiers de concertation».

Dès le lancement du projet, Sud a dénoncé la mascarade des groupes de travail : opaques, nullement représentatifs et pilotés de bout en bout par un encadrement aux ordres. Même chose pour les chantiers de concertation, véritables simulacres de dialogue social.

Intérêt réel de ce dispositif pour La Poste : servir de caution «dé-

mocratique» et «participative». La preuve : à l'image du livret d'accueil, la même argumentation a été ressassée systématiquement. Dans son invitation adressée aux collègues des centres en reclassement, pour une «visite en famille», samedi 13 mars, M. Fourcat en remettait une couche. Selon lui, Paris Nord CTC est le fruit de longues réflexions dans le cadre de groupes de travail et de chantiers de concertation auxquels **vous** avez probablement participé (le vous en caractère gras !). Le projet Paris Nord serait donc le fruit de la collaboration et de la participation de tous les postiers et des syndicats.

On nous ment ! Pour Sud, Paris Nord CTC est bel et bien né de la volonté délibérée de La Poste de casser les CTC parisiens. Un seul objectif, une seule obsession : baisser le coût de traitement de la lettre et augmenter d'autant la rentabilité.

Une conséquence immédiate : 300 emplois rayés de la carte et 1200 agents sur le grill du reclassement. Ceci, les postiers des CTC de La Chapelle, P11, P17, P20 et Paris St Lazare et des services de tris des CDIS, ne sont pas prêts de l'oublier. Sud non plus.

## **SOMEPOST : vendu en douce**

La Poste se débarrasse en catimini de SOMEPOST LOGISTIQUE. La filiale historique de La Poste, spécialisée dans la maintenance industrielle et l'installation de machines de tri, emploie environ 300 salariés. Le groupe Bouygues va absorber les actions de ce qui va devenir «SOMLOG». Compétences, savoir-faire, expériences, les atouts de la souplesse de SOMEPOST iront servir les intérêts d'un groupe privé. Un groupe privé qui bénéficiera de fonds publics puisque La Poste restera le principal client de SOMLOG. Après la vente

du parc auto, du parc immobilier, La Poste vend la technique ! SUD-PTT a proposé à tous les syndicats de se rencontrer afin de réagir en commun pour défendre la filière technique.

**Une réaction nationale et unitaire du personnel technique des CTC s'impose.**



## **Angoulême CTC : ne résistez pas, on ne vous veut que du bien...**

Suite à une bilatérale, le directeur du centre d'Angoulême remet des informations aux représentants du personnel, ainsi qu'à l'ensemble du personnel sur le projet de réorganisation du centre. Après le discours sur les incontournables du projet, les différents scénarios, la nécessaire productivité et modernisation du centre, on trouve en fin de dossier dans l'objectif n°5 : «améliorer, développer, élargir le champ du dialogue social, responsabiliser tous les acteurs», les phrases suivantes :

- des situations conflictuelles pouvant aboutir à des manifestations hors la loi
- une responsabilité individuelle trop souvent diluée dans le collectif
- un refus de la polyvalence, des résistances excessives au changement, sources d'inefficacité et de crispation.

En gros, les agents devraient être contents de savoir que leur DETAP pense à eux, qu'ils devront faire plus avec moins sous peine de voir leur centre disparaître. Et que tous ceux qui résistent collectivement on tort. AMEN.

## La parole est au représentant SUD du CHS-CT national...

*La direction du Courrier a présenté le 6 avril aux membres de la commission «conditions de travail courrier-colis» du CHS-CT national (CCHS-CT) le «cap qualité courrier 2007». Analyse d'un représentant SUD au CCHS-CT sur l'aspect amélioration des conditions de travail dans ces nouvelles plates-formes...*

Les arguments de La Poste sur la réduction considérable de la maintenance, des locaux plus ergonomiques et agréables, une automatisation quasi-totale vont améliorer la qualité de vie au travail sont un tissu de mensonges et de contre-vérités. L'automatisation et la conteneurisation à empilage, ainsi que les boîtes cartons sont déjà générateurs de problèmes de santé.

L'automatisation améliorant les conditions de travail est un argument récurrent de nos managers. Le travail sur et autour des machines de tri engendrent des problèmes aux poignets, épaules et dos. La charge mentale, la contrainte psychique est beaucoup plus importante du fait des cadences de tri (40 000 plis/h sur une TPF) et qu'il faut, au pilote notamment, surveiller en permanence ce qui se passe autour de la machine, contrôler l'écran, la qualité du courrier. Tout cela, comme pour les décasseurs dans un contexte de pressions permanentes et de travail à flux tendu. D'où stress contribuant à dégrader la santé (tension artérielle, problèmes de dos, ...). Même phénomène pour la conteneurisation à empilage avec des gestes répétitifs, en cadence rapide pour enlever ou mettre les bacs et caissettes sur les CE30, qui amènent chez de plus en plus d'agents des problèmes aux poignets et aux épaules en particulier.

Ce constat de dégradation de la santé au travail dans les CTC est parfaitement identifié par les médecins de prévention et les CHS-CT. On ne doit pas réduire le concept «amélioration des conditions de travail» à la seule dimension «moins de charges lourdes à porter». C'est un raisonnement simpliste car c'est un ensemble complexe où les différentes parties sont indissociables les unes des autres.

La Poste oublie volontairement tout le reste : le niveau de l'emploi, les horaires et rythmes de travail (horaires atypiques), le travail sur des postes isolés les uns des autres, la pression permanente de l'encadrement, les délires sécuritaires (caméras sur les chantiers), les matériels que l'on utilise (sont-ils adaptés ?), l'aménagement des postes de travail, les conditions d'application des règles élémentaires de sécurité, la possibilité ou non de respecter les procédures de travail, la maintenance des matériels...

### **Bref, tout ce qui fait le quotidien d'un agent.**

A cela se rajoute la vie sociale dans et hors du travail : pauses décalées, éloignement domicile-travail, transport, logement, etc... La vie personnelle et familiale est un aspect majeur qui n'est jamais pris en compte lors des restructurations. L'âge également est un facteur essentiel : changer de métier et de lieu de travail quand on a plus de 50 ans par exemple dans les conditions actuelles est très difficile.

Tout cela, La Poste fait semblant de le prendre en compte. Son attitude dans les CHS-CT est parfaitement révélatrice de son mépris pour le personnel. Pour cela, il est indispensable de combattre ce projet destructeur en se servant des CHS-CT comme un outil pour l'action.

### **St-Brieuc CTC : quand la Poste dément la Poste**

Le jeudi 11 mars 2004, M. Valette, directeur départemental des Côtes-d'Armor, tenait une conférence de presse pour annoncer les évolutions de la Poste sur le département. Lors de cette conférence, le DD annonce la transformation du centre de tri en plate-forme locale avec au passage le maintien d'une centaine d'agents sur les 230 actuels.

Face à cette information, Sud-PTT 22 réagit immédiatement en envoyant un communiqué de presse à l'AFP ainsi qu'à la presse locale. La déclaration de M. Valette reprise par radio Bretagne Ouest et le communiqué de Sud-PTT repris par l'AFP créent une véritable onde de choc dans le centre de tri et les médias locaux. Cette onde de choc amène le directeur de la DOTC, M. Jeannin, à démentir immédiatement les informations et à faire porter le chapeau au syndicat Sud-PTT en l'accusant de donner de fausses informations.

Ces querelles, ces prises de pied dans le tapis, ces guerres de communiqués auraient de quoi nous faire sourire si ce n'était pas l'avenir du centre de tri de St-Brieuc et de son personnel qui sont en jeu.

Le 25 mars, une table ronde entre élus de la région et syndicalistes (sauf les dirigeants de la Poste qui n'ont pas répondu à l'invitation) a débouché sur un point de vue commun : modernisation du centre avec maintien de toutes ses attributions et de ses emplois. Un courrier commun sera envoyé à la direction de la Poste : élus et syndicats entendent bien mobiliser la population...